

Elancourt, le 14 Juin 2022

Mairie HAROL

1086 Rue de la Mairie, 88270 Harol

**Objet :** Recensement des ponts communaux / Programme National Pont (PNP)/France Relance  
Alerte sur ouvrages présentant des risques pour les usagers / Proposition de mesures de sécurité immédiate à la suite de défauts relevés sur un ouvrage d'art, Pont Rue des grands jardins franchissant un cours d'eau.

Monsieur le Maire / Madame la Maire,

Notre bureau d'études a réalisé la visite de reconnaissance du Pont Rue des grands jardins franchissant un cours d'eau, situé dans votre commune, dans le cadre du Programme national Ponts de France Relance.

Nous avons relevé des défauts affectant la structure qui peuvent mettre en jeu à court terme la sécurité des personnes et des biens.

En effet, l'ouvrage est un pont voûte en maçonnerie de pierres d'une longueur de 3,50 m et d'une largeur de 5,10 m.

Nous avons constaté un décollement des bandeaux des deux côtés, cavité localisée sur la culée gauche, disjointoiement généralisé sur la douelle et traces d'humidité dues à un défaut d'étanchéité.

En conséquence, nous vous alertons de cette situation préoccupante nécessitant une prise de mesures immédiates de sécurité détaillées dans l'annexe 5 jointe au présent courrier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire / Madame la Maire, l'expression de notre considération distinguée.

PJ : Annexe 5

Copies :

- Préfet de département/Personne identifiée par la préfecture comme correspondant pour le Programme national Ponts
- Cerema

Rabih CHAMMAS



Directeur National des Projets

P.O.  
Rabih Chammas

## Annexe 5 : Propositions de mesures de sécurité immédiate suite à la constatation d'un défaut majeur sur la structure

Ce constat, assorti de propositions de mesures immédiates, sera adressé dans les plus brefs délais à la commune, et à l'EPCI s'il porte la compétence de gestion des ouvrages d'art, avec copie au Cerema et au préfet, puis joint au reporting mensuel.

**Date de la visite :** 04 / 04 / 2022

**Bureau d'études :** GINGER CEBTP

**Ouvrage :** Pont Rue des grands jardins franchissant un cours d'eau, commune de HAROL

**Partie d'ouvrage :**  Equipements ;  **Structure**

**Élément concerné :**

Dispositif de retenue ;  Tablier ;  Joints de chaussée ;  **Appuis** ;  Chaussée ;  
 **Structure** ;  Trottoirs ;  Zone d'influence ;  Zone de transition ;  Autre (à détailler)

**Descriptif du défaut constaté :**

L'ouvrage est un pont voûte en maçonnerie de pierres dont la structure est très dégradée et nécessitant des travaux de réparation en urgente pour prévenir l'effondrement de l'ouvrage.

L'ouvrage présente les désordres suivants :

- Décollement des bandeaux des deux côtés ;
- Cavité localisée sur la culée gauche ;
- Disjoints généralisés sur la douelle et défaut d'étanchéité.

**Conséquences sur la sécurité des usagers :**

- *Risque de rupture de l'ouvrage ;*

**Mesures de sécurité immédiate proposées :**

- *Limitation de tonnage à 3,5 tonnes et centrer la circulation au milieu de l'ouvrage.*

Constat effectué par : Imen ABIDI

Confirmé par : Baba Hassane AHMED HISSEINI

Visa du titulaire

*Baba Hassane AHMED HISSEINI*

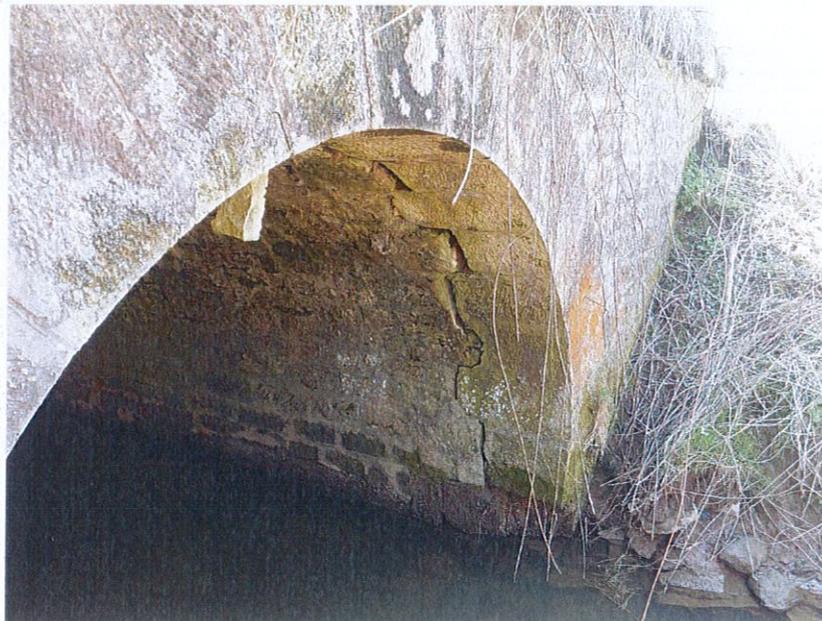


Photo 1 : Décollement des bandeaux

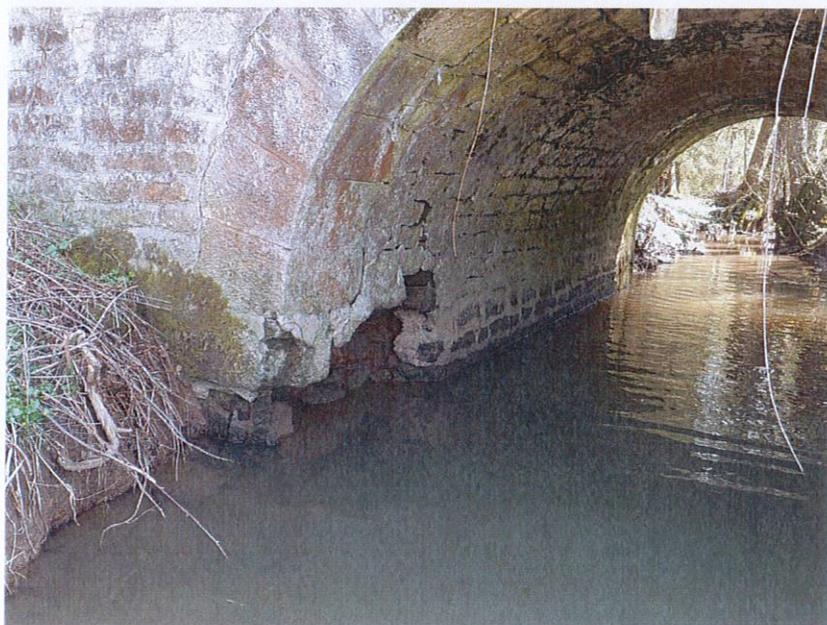


Photo 2 : Cavité localisée sur la culée gauche



Photo 3 : Disjointoiement généralisé sur la douelle avec traces d'humidité